Administration communale UCCLE Service Urbanisme Place Jean Vander Elst, 29

B-1180 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : U12/F° 468 (corr. Mme D. Dosogne)

N/Réf : AVL/KD/UCL-2.302/s.524

Annexe: 1 dossier

Messieurs,

<u>Objet</u>: <u>UCCLE. Avenue de la Chênaie, 73. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation et l'extension d'une maison unifamiliale.</u>

En réponse à votre lettre du 5 juillet 2012, en référence, complétée par les plans transmis le 19 juillet, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 22 août 2012.

Le dossier concerne une maison située à proximité des sites classés du parc de la Sauvagère et du Kauwberg. Le projet vise une extension en façade arrière induisant la surhausse de l'annexe et l'aménagement d'un chien assis dans le pan arrière de la toiture. Le projet prévoit également l'ajout de velux dans les versants avant et arrière.

Bien que situé à proximité de deux sites protégés, les interventions projetées ne seront pas visibles depuis ceux-ci et ne modifieront pas leur contexte. La CRMS considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique que patrimonial (respect du RRU et autres réglementations en vigueur).

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO Secrétaire J. VAN DESSEL Vice-président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (M. S. Plompen) ; A.A.T.L. – D.U. (M. M. Briard).